

La proposition de Résolution
européenne relative aux suites de la
conférence sur l'avenir de l'Europe



Quoi ?

Le parlement Français (Sénat et Assemblée Nationale) a adopté la résolution appelant à une révision des traités européens

VOTANTS PRESENTS 123 sur 577

RESULTAT

POUR : 72 CONTRE : 46 ABSTENTIONS : 5

Quand ? le 29 novembre 2023

Objectif de cette résolution :

L'objectif global est l'abandon de la souveraineté nationale au profit d'un exécutif européen unique : Europe fédérale

Pourquoi ?

A l'initiative conjointe du Parlement européen , du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne , débat

nommé « Conférence sur l'avenir de l'Europe » de mars 2021 à mai 2022, un rapport indique que les citoyens veulent “PLUS D’EUROPE”.

Le Parlement européen s’est appuyé sur ce rapport et a rédigé une résolution appelant à une révision des traités européens. Sous l’impulsion de Mme Von der Leyen, l’AFCO (commission parlementaire des affaires constitutionnelles), présente la résolution, laquelle est adoptée par le parlement européen.



Quels sont les pays européens en 2024 ?

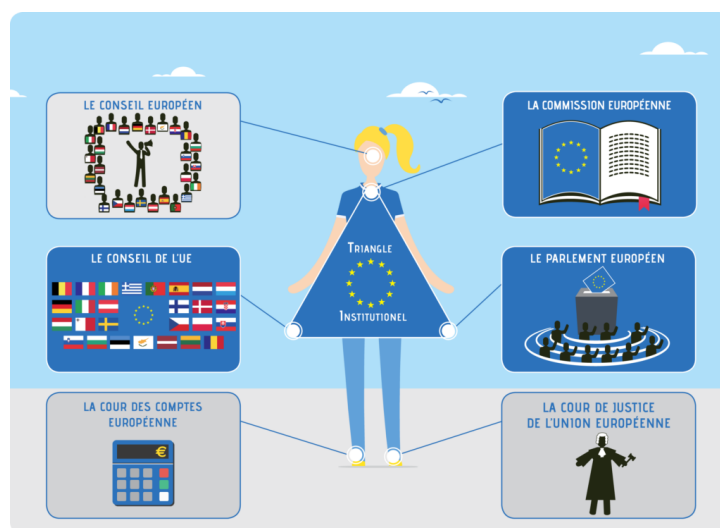
Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Quels sont les pays en attente d'entrée dans l'Europe ?

L'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie, la Turquie, l'Ukraine

Quelles sont les institutions européennes ?

- **Le Conseil européen : 27 Chefs d'Etat à Bruxelles :**
Orientations Politiques de l'UE
- **La Commission européenne : 27 commissaires à Bruxelles :**
qui garantissent les intérêts européens
- **Le Conseil de l'Union européenne (ou "le Conseil") : 27**
ministres des Etats membres défendent les intérêts des Etats
membres.
- **Le Parlement européen à Strasbourg : 705 députés**
européens représentent 447 millions de citoyens
- **La Cour de justice de l'Union européenne**
- **La Cour des comptes européenne**
- **La Banque centrale européenne est aussi une institution**
européenne, mais elle n'intervient que sur les questions liées
à l'euro.



(Image du site de Istrasbourg-europe.eu)

Quelles sont les compétences actuelles du Conseil de l' Union européenne ?

- Vote : Majorité qualifiée
- Compétences : Législatives et budgétaires

Qu'est-ce qui changera ?

DROIT EUROPEEN PRIMERA SUR CEUX DES ETATS MEMBRES

- Compétence exclusive de l'Europe en matière d'environnement et de biodiversité ainsi que des compétences partagées (Etats/Union) accrues au profit de l'Union (santé publique, protection civile, industrie et éducation). Si l'Union s'empare d'un de ces sujets, le Droit européen primera sur le Droit des Etats.
- Abandon du vote « paralysant » à l'unanimité remplacé par la majorité qualifiée (55% des voix représentants au moins 65% de la population de l'Union) voire majorité simple dans certains cas



**PORTE OUVERTE A TOUTES LES DERIVES
ET LA FIN DE LA SOUVERAINETE DES PAYS**

Quand va être mise en œuvre cette résolution ?

Il appartient à présent aux chefs d'Etat et de gouvernements des 27 Etats membres (Conseil européen) de décider d'établir ou non une Convention.

Cette concertation aurait dû avoir lieu courant décembre à la majorité simple. Les travaux portant sur cette convention débiteront dès juin 2024.





Position d'Ensemble pour les Libertés

Ces débats européens pourtant capitaux, se déroulent dans la totale indifférence des médias officiels préférant nous étourdir de faits divers anxiogènes.

De notre côté, nous n'oublions pas et n'avons jamais accepté que des personnes non élues décident de ce qui est juste et bon pour nous. Nous avons bien vite oublié le Traité de Lisbonne de 2007 ! Bien vite oublié aussi que 55% des Français s'y étaient opposés.

Ce traité a entraîné la perte progressive de la souveraineté des Nations européennes. Cette nouvelle révision des Traités ne fera qu'accélérer davantage un processus en cours depuis une vingtaine d'années sans que le citoyen ne s'en émeuve.

Quelques exemples actuels des décisions prises par l'Europe contre les peuples :

- **Pouvoir médical** donné à l'OMS (Organisation mondiale de la Santé)
- **Scandale des vaccins** : Contrats opaques portant sur les commandes de doses de vaccins (215 millions de doses jetées pour un coût de 4 milliards d'euros) Vote du 17 janvier 2024 : rejet de la proposition pour la transparence des contrats par les députés européens eux-mêmes
- **Portefeuille numérique.**

- Destruction progressive de l'agriculture européenne au profit de L'industrie alimentaire et chimique.
- Sanction de la liberté d'expression : Création d'un Ministère de la Vérité par Mme Von der leyen : Si entrée dans l'Europe de l'Ukraine.
- Guerre en Ukraine : L'UE a entraîné, de faite, les pays dans la Guerre par le biais des versements financiers de 132 milliards d'euros à l'Ukraine.
- Sanctions contre la Russie qui pénalisent l'Europe.

EPL (Ensemble pour les Libertés) condamne les projets mortifères de cette Europe vidée de sa substance originelle.

Les élections de juin prochain seront une fois de plus un simulacre démocratique.

VOTER NE SERVIRA A RIEN

INFORMEZ-VOUS car « le Savoir est une Arme » !

BATTEZ-VOUS POUR VOTRE SOUVERAINETE, le pouvoir est entre vos mains !

« LA SOUVERAINETE APPARTIENT AU PEUPLE » , (article 3 de la Constitution de la Vème République).

**BOYCOTTEZ L'UNION EUROPEENNE ET
REJOIGNEZ EPL**



Sources

<https://www.europarl.europa.eu>

- <https://www.nosdeputés.fr>
- <https://www.european-union.europa.eu>
- <https://www.euractiv.fr>
- <https://www.robert-schuman.eu>
- <https://www.cepr.org>
- <https://www.commission.europa.eu>
- <https://www.commissioners.ec.europa.eu>
- <https://www.eur-lex.europa.eu>